

**Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 91 - 25 septembre 2007** - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

*Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.*

-----

## **MOBILISATION**

- 1 - Appel des femmes contre l'extradition de Marina Petrella
- 2 - Femmes menacées de torture en Arabie Séoudite

## **TEXTES**

- 3 - MFPPF : Campagne contraception

## **CONFÉRENCES, DÉBATS, SORTIES, FILMS, LIVRES...**

- 4 - Projection du film "moolaadé" de Sembene Ousmane
  - 5 - Conférence de l'institut Emile du Châtelet : 40 ans de recherche sur les femmes, le sexe et le genre"
- 

## **MOBILISATION**

- 1 - Appel des femmes contre l'extradition de Marina Petrella

**Un rassemblement de femmes est prévu  
le lundi 1er Octobre 2007 à 18h30  
Place de l'Opéra à Paris.**

**En signe de paix, merci de venir avec foulards, mouchoirs ou châles BLANCS.  
Ce rassemblement a été autorisé par la Préfecture de Police de Paris.**

Marina Petrella a été arrêtée en France le 21 août dernier alors qu'elle effectuait une banale formalité administrative. Elle est, depuis, incarcérée à la maison d'arrêt de femmes de Fresnes et fait l'objet d'une procédure d'extradition à la demande du gouvernement italien. Il y a trente ans, en Italie, elle fut de ces dizaines de milliers de jeunes militants dont la révolte s'était radicalisée jusqu'à la lutte armée. Poursuivie à l'époque et condamnée en Italie avec des centaines d'autres dans le cadre de lois d'exception - lois « d'exception » qui n'ont cessé de leur être appliquées depuis - Marina a passé 8 années en détention préventive puis s'est réfugiée en France après les années 80. En effet, peu après son investiture, François Mitterrand avait accordé à quelques centaines d'Italiens - en pleine connaissance de la gravité des faits qui leur étaient reprochés et de façon indifférenciée les uns par rapport aux autres - un asile en France. Un asile « à l'abri de toute sanction par voie d'extradition » pour autant, évidemment, qu'ils aient « rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés » et renoncèrent définitivement à toute forme de violence. Ce qu'ils ont fait. La parole donnée par le Président français d'alors a été respectée pendant 20 ans par les gouvernements qui se sont succédés dans notre pays et fut donc concrétisée par la régularisation administrative de tous les réfugiés italiens, la délivrance de cartes de séjour en bonne et due forme, et, partant, la reconstruction en France de la vie de ces réfugiés.

Ainsi, Marina, arrivée en France en 1993 avec sa fille aînée, a eu une seconde fille âgée à ce jour de 10 ans et s'est investie depuis 15 ans dans son métier d'assistante sociale en mairie ou au sein d'associations. Durant l'été 2002, la livraison à l'Italie de Paolo Persichetti, réfugié en France depuis plus de dix années, puis, en 2004, l'accord donné par la France à l'extradition de Cesare Battisti ont brisé cette politique d'asile. C'est au tour de Marina d'être incarcérée. Si la justice française donne un avis favorable à son extradition, Marina encourt la prison à perpétuité en Italie, sans aucun recours, et cela pour des faits remontant à plus de 25 ans. Avec elle, actuellement, c'est une vingtaine de réfugié-es italien-nes qui vivent en France avec la même menace sur leurs vies et leurs destins. Or, comme ses camarades réfugiés en France, Marina ne représente aucun danger car « les armes ont été rendues » voici bien longtemps. Alors, où donc est la paix qui normalement aurait dû suivre, où donc est la résolution politique que pratiquent toujours les Etats après des conflits violents ? En tant que femmes et féministes, nous avons à jouer notre rôle de « passerelles de paix » dans le règlement des conflits. En tant que femmes et féministes, nous pensons que celles et ceux qui ont, depuis des décennies, abandonné les combats violents doivent pouvoir connaître la paix. L'asile concédé par la France pendant 20 ans a signifié le choix d'une politique d'apaisement, choix fondé sur le principe d'une amnistie de fait pour les délits anciens, à l'opposé d'une politique de la vengeance et de la punition sans fin. En tant que femmes, nous savons qu'après la fin d'un conflit meurtrier, le recours à la vengeance et à la destruction des vaincu-e-s ne ramène pas nos morts à la vie et qu'il entrave bien souvent le si difficile et si nécessaire travail de deuil.

Nous, femmes, demandons aux autorités françaises de respecter la parole et l'asile donnés par la France voici 25 ans. Nous demandons aux juges chargés d'émettre un avis sur l'extradition de Marina Petrella d'intégrer dans leur appréciation les éléments humains et politiques justifiant son maintien en France. Car, prononcer comme acceptable l'extradition de Marina Petrella et des autres réfugié-es - et leur remise aux autorités italiennes - serait pour la France le recours à un « tout pénal » ne tenant aucun compte de l'écoulement du temps, de l'éloignement des faits et de leur contexte, de la réinsertion sociale incontestable de tous ces réfugié-es.

POUR ÉCRIRE A MARINA : Marina Petrella - n° d'écrou 932940 - Maison d'arrêt de femmes de Fresnes - Allée des Thuyas - 94261 Fresnes

*A l'appel du Collectif féministe de solidarité avec Marina Petrella,  
(Signatures à retourner à [marinapetrella2007@yahoo.fr](mailto:marinapetrella2007@yahoo.fr))*

*Premières signataires : Collectif des Femmes en noir pour la Paix, Collectif féministe « Ruptures », Collectif national pour les droits des Femmes (CNDF), CADAC, femmes de l'Association des Tunisiens en France, association Pluri-elles Algérie, Commission Femmes de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), section française de l'Initiative Féministe pour une autre Europe (IFE-EFI), CIMADE Ile-de-France, Collectif Faty Koumba-Association des Libertés, Marche Mondiale des Femmes,*

## **2 - Femmes menacées de torture en Arabie Séoudite - Info d'Amnesty international**

Lulowa al Diri, Hila al Husni, al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhliif, al Mikhliif, Hila Ibrahim, Tarfa Ibrahim, les huit femmes nommées ci-dessus, toutes apparentées à des prisonniers politiques, ont été arrêtées le 2 septembre à Buraydah, dans la province de Qasim, au nord de Riyadh, la capitale. Selon certaines informations, elles sont détenues au secret et il y a lieu de craindre qu'elles ne subissent des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International pense qu'elles ont peut-être été arrêtées uniquement pour avoir exprimé leurs convictions, sans avoir recouru à la violence ; si cette information venait à être confirmée, l'organisation les considérerait comme des prisonnières d'opinion. Ces femmes ont été interpellées à la suite d'une manifestation qui s'est déroulée le 1er septembre à Buraydah ; elles

protestaient contre le maintien en détention prolongée de leurs proches, des opposants politiques présumés, sans inculpation ni procès, et demandaient qu'ils soient soit libérés, soit jugés dans le cadre d'un procès équitable et public.

D'après les informations reçues, Lulowa al Diri, Hila al Husni, Lulowa al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhlif, Khowla al Mikhlif, Hila Ibrahim et Tarfa Ibrahim ont pris part au mouvement de protestation organisé devant les bureaux du gouverneur de la province de Qasim à Buraydah. Elles ont été arrêtées par des membres d'Al Mabathith al Amma (Renseignements généraux), un service dépendant du ministère de l'Intérieur à l'origine de nombreuses arrestations de suspects politiques, et seraient détenues dans la prison pour femmes de Buraydah. En juillet 2007, un autre groupe de cinq manifestantes, toutes apparentées à des détenus politiques arrêtés entre 2003 et 2007, ont été appréhendées à Buraydah alors qu'elles réclamaient un procès équitable pour leurs proches détenus ou leur libération. Les cinq femmes ont toutes été libérées sans inculpation après quelques jours de détention.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Arabie saoudite, les détracteurs du gouvernement et les opposants politiques présumés sont systématiquement victimes de graves violations de leurs droits, au mépris total des normes internationales relatives aux droits humains et de la législation saoudienne. Les personnes arrêtées sont souvent détenues au secret durant de longues périodes, pendant lesquelles elles risquent particulièrement d'être torturées ou maltraitées ; elles sont aussi fréquemment soumises à la détention illimitée sans inculpation ni jugement, sans pouvoir consulter un avocat ni contester devant un tribunal la légalité de leur détention. Dans certains cas, elles ne sont remises en liberté qu'après s'être engagées à ne pas réitérer les faits dont elles étaient soupçonnées, même lorsque ceux-ci ont trait au seul exercice pacifique de leur droit à la liberté d'expression et d'association. Les procès politiques sont rares et ne sont jamais conformes aux normes internationales en matière d'équité. Les prévenus sont généralement privés de leur droit d'être représentés par un avocat et, dans de nombreux cas, leur famille et eux-mêmes ne sont pas informés de l'évolution des procédures dont ils font l'objet. Les audiences se déroulent souvent à huis clos. Ces violations des droits humains sont encore plus systématiques depuis que l'Arabie saoudite met en œuvre sa politique de « guerre contre terrorisme », avec un mépris total pour les normes internationales relatives aux droits humains et pour l'état de droit. Des milliers de personnes ont ainsi été arrêtées et placées en détention ces six dernières années. Amnesty International ignore combien sont actuellement privées de liberté ; une source du ministère de l'Intérieur aurait toutefois fait état d'au moins 3000 prisonniers politiques détenus sans inculpation ni jugement. Le ministère aurait également cité le chiffre de 9 000 arrestations pour des motifs politiques depuis l'année 2003.

**ACTION RECOMMANDÉE :** lettre prioritaire/envoi international/ Fax :

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de Lulowa al Diri, Hila al Husni, Lulowa al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhlif, Khowla al Mikhlif, Hila Ibrahim et Tarfa Ibrahim ;
- priez les autorités de garantir que ces femmes, de même que leurs proches détenus pour des raisons politiques, ne seront pas torturés et pourront, immédiatement et régulièrement par la suite, consulter un avocat, être en contact avec les membres de leur famille et bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;
- demandez que l'on vous précise quelles charges sont retenues contre toutes ces personnes et si des procès sont prévus ou ont eu lieu ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes privées de liberté, si elles sont détenues uniquement pour avoir demandé que soit respecté le droit des prisonniers politiques d'être soit jugés rapidement et de manière équitable, soit remis en liberté ;

- dites-vous préoccupé à l'idée que Lulowa al Diri, Hila al Husni, Lulowa al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhlif, Khowla al Mikhlif, Hila Ibrahim et Tarfa Ibrahim ne soient privées de liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et qu'il ne s'agisse par conséquent de prisonnières d'opinion.

*Ambassade d'Arabie Saoudite : 5 avenue Hoche - 75008 Paris , Tél : 01 56 79 40 00 - Fax : 01 56, E.mail : ambsaudi@club-internet.fr*

## **TEXTES**

### **3 - Communiqué de presse du MFPP : La campagne contraception : premier pas pour la reconnaissance de la sexualité !**

En mars 2006, à l'occasion des 50 ans du Planning familial, le ministre de la Santé annonçait l'engagement d'une campagne sur 3 ans dont la mise en œuvre a été confiée à l'INPES. Cette initiative a été l'occasion d'un renforcement du partenariat INPES/MFPP. Nous avons été associées, en tant que réseau expert et militant, aux différentes phases d'élaboration de la campagne.

Cette campagne qui, dans son axe grand public, s'articule autour d'un dispositif de communication et de sensibilisation avec des supports divers (TV, radio, sites internet, plate-forme téléphonique, brochures, etc.) est entrée dans sa phase opérationnelle depuis le 15 septembre 2007.

Nous saluons la signature de cette campagne, « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit " Elle intègre bien notre approche pour la reconnaissance de la capacité de choisir de chacun.

Le film TV, en liant la sexualité et la contraception, permet une approche positive et humaine de la question de la contraception, mettant ainsi à distance les normes techniques et médicales souvent prédominantes.

Ce dispositif conséquent doit trouver une démultiplication locale pour que la sensibilisation soit relayée par tous les acteurs de terrain. Nous y prendrons notre part, notamment à travers des rencontres régionales, à travers la dynamisation des commissions départementales sur la contraception mais aussi avec la mise en place, en Île de France, d'une campagne régionale « Contraception/avortement /sexualité » en novembre 2007.

A l'occasion de cette campagne, nous réaffirmons la nécessité et l'urgence de la formation de base et continue des professionnels de santé, et notamment des médecins généralistes sur la contraception et l'avortement. Avec 4 heures d'enseignement à la régulation des naissances, le cursus actuel de formation est largement insuffisant et est en contradiction avec la volonté politique affichée.

Si nous tenons à saluer le travail de l'INPES et de la DGS, nous restons également fortement mobilisés pour le remboursement de tous les moyens de contraception prescrits et pour l'effectivité de la mise sur le marché de contraceptifs tels le diaphragme et le préservatif féminin. Rappelons à ce niveau notre partenariat actif au côté de la Mutualité Française et de la LMDE pour une meilleure prise en charge financière de la contraception.

*Paris, le 18 septembre 2007 - Mouvement Français pour le Planning Familial 1 - L*

## **SORTIES, FILMS, LIVRES....**

### **4 - Projection du film "moolaadé" de Sembene Ousmane**

Suite au décès de Sembene Ousmane, durant l'été, le GAMS, en partenariat avec l'Olympic Café et Les films du Paradoxe, organise le 20 octobre prochain, dès 17 h00, à l'Olympic Café, 20 rue Léon, 75018 PARIS, Méyto Chateau Rouge :

- une exposition des photos d'Emmanuelle BARBARAS sur le thème de "Nos filles ne seront pas excisées " ;
- la projection du film "Moolaade suivi d'un débat.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places sur le site

<http://www.rueleon.net>, Rubrique Olympic Café, sous rubrique Programme.

*Isabelle GILLETTE-FAYE, Sociologue, Directrice du GAMS*

"Moolaadé", un film de Sembene Ousmane, Prix Un certain regard, Cannes 2004

Africaines contre l'excision : Quel meilleur argument contre les mutilations sexuelles que le film poignant du cinéaste sénégalais Sembene Ousmane mettant en scène la révolte des victimes ! Selon le dernier rapport d'Amnesty International, on compte de 100 à 130 millions de femmes et de fillettes excisées dans le monde. Certaines finissent par se rebeller, comme cette trentaine de femmes du village sénégalais de Malicounda qui, en 1997, ont publiquement bravé la tradition.

Tourné au Burkina Faso avec des acteurs ivoiriens, sénégalais et burkinabés, le film de Sembene Ousmane s'inspire de ces faits réels qu'il transfigure, par une tension permanente, en une fiction fascinante. Le moolaadé est le pouvoir d'accorder protection à ceux qui sont en fuite. Ainsi le veut une vieille tradition africaine. Aussi vieille que l'excision, cette ablation du clitoris qui rend les femmes frigides et fidèles. Comment ne pas prendre parti lorsqu'un mari polygame flagelle son épouse en public pour avoir accordé protection à des fillettes en fuite devant l'exciseuse ? Car, si elle tombe sous les coups, son pouvoir de moolaadé est caduc. Mais si elle résiste, elle devient intouchable...

Quand le maître du cinéma africain filme les rapports sexuels entre le mari et son épouse préférée mais rebelle, la caméra s'arrête sur le visage crispé par la douleur que provoque cette plaie saignante. C'est parce qu'elle ressent dans son corps les séquelles terribles de cette mutilation qu'elle refuse de faire exciser sa fille et accueille les fillettes apeurées se réfugiant auprès d'elle pour échapper aux couteaux des exciseuses.

Peu à peu, la rebelle fait des émules dans le village. Cherchant les causes de cette désobéissance de leurs femmes, les hommes s'emparent d'abord des postes de radio, soupçonnés de corrompre l'esprit des villageoises. On brûle les radios comme à une autre époque on a brûlé les livres. On finit par assassiner le seul homme qui a osé venir au secours de la femme flagellée : un Africain qui a couru l'Europe et en a rapporté des idées décidément trop larges pour cette société assujettie à l'autorité et au respect des anciens qui s'érigent en gardiens d'une tradition immuable.

En Afrique, on ne fait pas du cinéma pour vivre mais pour communiquer. Pour militer <sup>a</sup>, dit Sembene Ousmane, qui a d'ailleurs abandonné la plume pour la caméra afin de mieux communiquer avec un peuple africain en majorité analphabète. Fils d'un pêcheur de la Casamance, au Sénégal, né en 1923, il travaille d'abord comme mécano, maçon, puis comme docker à Marseille. Dans son premier roman, *Le Docker noir*, publié en 1956 (Nouvelles Editions, Paris), il raconte sa vie de travailleur qui court les bibliothèques, les ciné-clubs et les théâtres le soir, poussé par une soif de savoir toujours inassouvie. A 4 ans, il entame sa formation de cinéaste aux studios Gorki, à Moscou. Aujourd'hui, il en est à son quinzième film et à son onzième roman. Ce qui lui importe, c'est de toucher les gens, de discuter, de brasser des idées, ne serait-ce qu'en projetant ses films sur la place d'un village africain.

"Moolaadé" est le deuxième volet d'un triptyque qui célèbre l'héroïsme au quotidien, inauguré en 2000 par "Faat Kine", portrait d'une femme africaine, et qui s'achèvera avec "La Confrérie des rats", en cours de tournage. Le regard critique et résolument progressiste de ce cinéaste engagé est une chance pour l'Afrique et pour les femmes africaines, auxquelles il rend hommage.

**5 - Conférence de l'institut Emilie du Châtelet : 40 ans de recherche sur les femmes, le sexe et le genre"**

L'Institut Emilie du Châtelet a le plaisir de vous inviter à la première séance de son cycle de conférences grand public : "Quarante ans de recherche sur les femmes, le sexe et le genre". Il sera inauguré par YVONNE KNIBIELHER, Professeure émérite à l'Université de Provence, spécialiste de l'histoire de la maternité, de la sexualité et de la citoyenneté.

Le samedi 13 octobre de 14 heures à 16 heures

Musée de l'Homme, salle de cinéma,

17 Place du Trocadéro, 75016.

Chaque second samedi du mois, durant l'année scolaire 2007-2008, des chercheuses et des chercheurs qui ont contribué de manière décisive à l'approfondissement des connaissances et à l'avancée de la réflexion sur les femmes, le sexe et le genre, seront convié-es à présenter leur itinéraire, leurs travaux, leurs réflexions sur ce domaine d'étude qui a bouleversé tous les autres et qui est aujourd'hui partout reconnu.

Ces rencontres seront l'occasion d'un débat avec le public. Elles sont ouvertes à toutes les personnes, familiarisées ou non avec les problématiques du genre, qui s'intéressent à la recherche et aux interactions entre recherche et société.

Ouverture de la salle à 14 heures.

Contact : [iec@mnhn.fr](mailto:iec@mnhn.fr)

*Conférences suivantes en 2007*

- *le samedi 10 novembre : Maurice Godelier*

- *le samedi 8 décembre : Huguette Bouchardeau*